

**G**arantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits... », telle est la nouvelle visée de la protection de l'enfance instituée par la loi du 14 mars 2016.

Ainsi, à l'instar des obligations faites aux parents, le dispositif de protection de l'enfance doit, depuis 2016, garantir la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants qu'il accompagne, les satisfaire et respecter leurs droits.

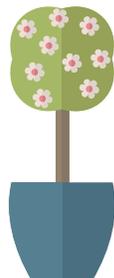


Partant du constat qu'il est parfois plus aisé de se focaliser sur les défaillances parentales, cette journée propose aux professionnels, à partir de la démarche de consensus conduite par le Docteur Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS dont le rapport est paru en février 2017, de partager un temps de réflexion sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance.

Il s'agit de nous permettre collectivement de centrer davantage notre pratique professionnelle autour de l'enfant et mieux accompagner les parents, en les aidant - à leur tour - à prendre conscience des besoins de leur enfant. Changer de regard dans l'évaluation des situations de protection de l'enfance, pour apporter des réponses mieux adaptées aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Cette journée s'adresse aux agents des deux collectivités et s'ouvre également à quelques partenaires du champ de la protection de l'enfance, afin de nous permettre de partager une culture commune.

L'animation de la journée sera proposée sur le thème « des jardins et leurs jardiniers » en collaboration avec le service espaces verts et de nature.



## Programme

8h30 - 9h00 Accueil et café



9h00 - 9h15

### Introduction et ouverture de la journée

**Mme Marie-Dominique DREYSSE**, Adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg déléguée aux Solidarités

**M. Philippe MEYER**, Vice-président du Conseil départemental du Bas-Rhin chargé de l'Education, de l'Enfance et de la Famille

9h15 - 11h00

### Présentation de la démarche de consensus

Présentation de la démarche de consensus : **Dr MARTIN-BLACHAIS**, Directrice de la démarche de consensus sur les Besoins fondamentaux de l'enfant, Directrice de l'Ecole de Protection de l'Enfance, ancienne Directrice générale du GIP Enfance en Danger

- cette démarche : pourquoi maintenant, pourquoi faire ?
- film : témoignages de jeunes
- la carte des besoins fondamentaux universels - Le méta-besoin

11h00 - 11h15 Pause

11h15 - 12h15

### L'intérêt supérieur de l'enfant dans le droit aujourd'hui

**Dr CORPART**, Docteur en droit, maître de conférences à l'université de Haute Alsace, spécialiste en droit des personnes et de la famille, rapporteur des 40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui (2014)



- protéger l'enfant dans ou contre sa famille
- entendre l'enfant, sécuriser sa situation, assurer son avenir

12h30 - 13h30

## Déjeuner sur place - offert

13h30 - 15h00

### De la nécessité d'une intervention précoce

**Dr ROUSSEAU** pédopsychiatre, en libéral et à la pouponnière du Foyer Départemental de l'Enfance d'Angers

- film Le développement du cerveau de l'enfant à travers les neurosciences, Céline Alvarez
- observation des effets de l'absence de réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant
- incompétence et compétence parentale : en se centrant sur les besoins de l'enfant, que devient la famille ?

15h00 - 16h00

### Les besoins fondamentaux de l'enfant selon la théorie de l'attachement

**Dr CHAUVIN**, pédopsychiatre à l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN) de Brumath, Unité Mère-Bébé « La Frimousse »

16h00 - 16h30

### Conclusion de la journée

**Dr MARTIN - BLACHAIS**

Quelle politique publique de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles ?

## 13<sup>e</sup> journée de réflexion sur la protection de l'enfance

 INSCRIPTION OBLIGATOIRE   
AVANT LE 24 novembre 2017

Pour les agents-es du Conseil Départemental  
auprès d'Angélique URBAN, Direction mission enfance et Famille  
- par téléphone au 03 69 06 70 85  
- par messagerie : [angelique.urban@bas-rhin.fr](mailto:angelique.urban@bas-rhin.fr)

Pour les agents-es de la Ville de Strasbourg  
auprès de Murielle EBERLE, Service protection des mineurs  
- par téléphone au 03 68 98 50 00 - poste 81274  
- par messagerie : [murielle.eberle@strasbourg.eu](mailto:murielle.eberle@strasbourg.eu)

Précisez, lors de votre inscription  
- vos nom et service  
- votre participation ou non au repas



Attention ! Le nombre de repas est limité,  
alors inscrivez-vous sans attendre...

## 13<sup>e</sup> journée de réflexion sur la protection de l'enfance à destination des professionnels-les de la protection de l'enfance

### Les besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance

Jeudi 30 novembre 2017

Pavillon Joséphine  
Avenue de l'Europe à Strasbourg